



Communiqué de presse
11 février 2025

Appel d'offres Ministères sociaux

Le groupement affinitaire Fonction Publique d'État – composé de la Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS), MGEN, Relyens et la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH) – remporte le marché des Ministères sociaux.

L'accord partenarial du 28 mai 2024 entre la MGAS, MGEN, Relyens et la MNH, a permis de concrétiser l'obtention ce jour du marché des Ministères sociaux.

Le groupement ainsi constitué a pour vocation de répondre aux exigences de dimensionnement et de moyens des marchés des Ministères sociaux, tout en alliant les compétences et le savoir-faire complémentaires de chacun. Ce partenariat porte aujourd'hui ses fruits.

Dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) de la Fonction publique, la Mutuelle Générale des Affaires Sociales et ses partenaires viennent donc de remporter le marché des Ministères sociaux sur les volets santé obligatoire et prévoyance facultative.

En santé obligatoire, ce marché couvrira plus de 23 000 agents actifs et plus de 23 000 retraités qui adhéreront au 1^{er} janvier 2026. La Mutuelle Générale des Affaires Sociales, mutuelle historique créée en 1970 par et pour les agents des Ministères, est apériteur du groupement et interlocuteur unique pour ses adhérents.

Cette victoire conforte la solidité du modèle économique du groupement avec la garantie d'une couverture sociale complémentaire aux tarifs compétitifs pour ses adhérents, en leur proposant un accompagnement en matière de prévoyance, des services de qualité ainsi que des prestations d'action sociale adaptées.

Une dynamique qui permet de voir l'avenir sereinement afin de couvrir au 1^{er} janvier 2026 l'ensemble des agents et personnels du ministère de la Santé & des solidarités et du ministère de l'Emploi et du travail – ainsi que leurs services déconcentrés (régionaux et départementaux), 18 ARS (agence régionale de santé) et une vingtaine d'EPA (établissement public administratif).

Michel Régnier, Président de la MGAS : « *La MGAS a été vigilante pour que les propositions qui ont été faites aux Ministères sociaux restent en accord avec nos valeurs de solidarité, de qualité de services et d'attention, pour toujours assurer un lien privilégié avec nos adhérents. La dynamique de ce partenariat se poursuivra dans le cadre d'autres appels d'offres* ».

Matthias Savignac, Président de MGEN : « *Nous nous réjouissons de ce succès collectif qui valide notre stratégie d'alliances affinitaires mise en œuvre il y a quelques mois. La combinaison de nos expertises spécifiques et complémentaires ont fait la différence et nous permettront de réaffirmer notre vision de la protection sociale au service des agents et personnels des Ministères sociaux.* »

Olivier Bossard, Président de Relyens : « *Ce partenariat s'inscrit dans la continuité de notre engagement historique auprès des agents du service public et nous en sommes fiers. Ensemble, avec nos partenaires mutualistes avec qui nous partageons des valeurs de solidarité, nous mettrons tout en œuvre pour offrir aux personnels des Ministères sociaux une protection sociale complémentaire de qualité, adaptée à leurs besoins.* »

Benoît Fraslin, Président de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers : « *En rejoignant ce groupement affinitaire, nous nous inscrivons dans notre engagement commun aux côtés des agents des Ministères sociaux, en mettant à leur service notre expertise et notre connaissance des enjeux du secteur hospitalier et médico-social. Cette victoire nous permet de réaffirmer notre mission : protéger ceux qui prennent soin des autres.* »

Contacts Presse :

MGAS – justine.racinet@mgas.fr

MGEN – mchaumier@mgen.fr

Relyens – clara.boudinaud@ekno.fr et camille.diaz@ext.ekno.fr

MNH – Jérôme Aubé – presse@mnh.fr

A propos de MGAS

La Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) née de la fusion de 2 mutuelles fondées après-guerre par les agents des ministères du travail et de la santé a été créée par et pour les agents des Ministères sociaux en 1970. Historiquement, la MGAS couvre les agents des 3 Fonctions Publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière). Aujourd'hui, elle s'adresse à un public plus large : étudiants, salariés du privé, retraités, personnes vulnérables en tutelle ou curatelle, ainsi que les entreprises souhaitant mettre en place un contrat collectif. Une mutuelle à taille humaine, avec 100 collaborateurs et 12 points d'accueil dans l'Hexagone et en Outre-Mer, elle a noué un lien privilégié et de proximité avec ses adhérents. La MGAS veille au respect des personnes fragiles et au maintien des solidarités entre les générations à travers un accès égal aux soins pour tous, des services adaptés pour les personnes en situation difficile, un accompagnement sur mesure pour les personnes en détresse ou encore un transfert de solidarité.

Avec près de 82 000 personnes protégées, la MGAS assure à chacun de ses adhérents une reconnaissance, une écoute et une prise en charge optimale depuis 50 ans. Un partenaire global de protection sociale qui propose une offre complète et diversifiée en matière de santé, de prévoyance, d'assistance, de prévention et d'action sociale pour accompagner les adhérents à chaque étape de leur vie. La MGAS est une mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Elle est constituée sous la forme d'un organisme à but non lucratif.

www.mgas.fr

À propos de MGEN

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public. Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,5 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Avec près de 10 000 collaborateurs et 2300 militants présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN est expert des enjeux spécifiques de santé, de prévoyance et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents du service public. Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnu pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.mgen.fr

A propos de RELYENS

Chez Relyens, nous sommes bien plus qu'assureur, nous sommes Risk Manager. Piloter, prévenir les risques et les assurer, c'est notre engagement pour protéger plus efficacement les acteurs du soin et des territoires en France et en Europe. À leurs côtés, nous agissons et innovons en faveur d'un service d'intérêt général toujours plus sûr, pour tous.

Le Groupe développe ses activités en France, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Allemagne et au Benelux. Il compte 1 200 collaborateurs. Créée à Lyon il y a près de 100 ans par et pour des hospitaliers, Relyens est « entreprise à mission » depuis 2021. Sa raison d'être est d'« Agir et innover, aux côtés de celles et ceux qui œuvrent à l'intérêt général, pour construire un monde de confiance. »

<https://www.relyens.eu/fr>

A propos de MNH

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la

mutuelle de référence du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers. La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées. La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte 1 million de bénéficiaires en santé et prévoyance.

www.mnh.fr